

CDH

Les Cahiers du handicap

LE MAGAZINE OFFICIEL DE L'AIMETH

POUR L'INCLUSION DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

N°40 - AVRIL 2025

VISION

20 ans après la loi handicap :
le droit à la colère !

PAROLE

« En finir avec les idées fausses
sur le handicap »
par Clara Mautalent

A L'ECOUTE

L'Imaginoir donne de la voix
au handicap visuel

MICHAËL JÉRÉMIA SZ

« Rendre la société la plus
fraternelle possible ! »

02

A L'ECOUTE

L'Imaginoir donne de la voix
au handicap visuel



07

CORPS ET AME

Michaël Jérémiasz

« Rendre la société
la plus fraternelle possible ! »



15

VISION

20 ans après la loi handicap :
le droit à la colère !



21

PAROLE

« En finir avec les idées
fausses sur le handicap »
par Clara Mautalent



Offres d'emplois

PAGE 6, 3^E DE COUVERTURE GRÂCE AU QR CODE



Au nom de la loi

La révolution a commencé le 10 février, Place de la République, à Paris, et partout en France. Ils étaient des milliers pour dénoncer une loi partiellement appliquée et des droits bafoués. A la veille du vingtième anniversaire de la loi du 11 février 2005, l'heure de la mobilisation a sonné pour que les personnes en situation de handicap puissent enfin mener une vie quotidienne sans discriminations et sans difficultés pour accéder à l'école et à l'emploi notamment.

Connaissez-vous l'Imaginoir, cet émission radio qui donne de la voix au handicap visuel ? Diffusée sur 21 radios locales, elle explore de nombreux thèmes du quotidien et ses difficultés en favorisant la multiplication des rencontres et le partage.

Dans ce numéro, nous avons pu interviewer Michaël Jérémiasz qui se bat depuis de nombreuses années pour l'inclusion des personnes handicapées dans la société encore trop discriminante. Ce quadruple médaillé paralympique de tennis fauteuil, et multi-entrepreneur aux mille et une activités, nous raconte son histoire et son engagement total pour accompagner, créer du lien social et faire changer la société. Comme toujours, il n'hésite pas à monter au filet !

Enfin, place à la lecture à travers l'ouvrage de Clara Mautalent « En finir avec les idées fausses sur le handicap ». L'idée est de déconstruire les préjugés et éveiller l'esprit critique pour rendre le sujet du handicap plus accessible et pertinent. Un livre essentiel qui apporte une valeur ajoutée même à ceux qui connaissent déjà le sujet. Bonne lecture ! ■

L'Imaginoir

donne de la **voix**
au **handicap visuel**

L'Imaginoir est une émission radio animée et réalisée par (et pour) des personnes présentant une déficience visuelle. Diffusée sur 21 radios locales, elle offre une plateforme pour ces voix souvent marginalisées. Décryptage.

Huit ans déjà que l'Imaginoir a été créée pour donner la parole aux personnes avec déficience visuelle ainsi qu'à leurs proches et aidants. La 7^e saison ne déroge pas à la règle et tend le micro à tous ceux qui ont envie de partager leurs expériences et leurs réflexions autour de la déficience visuelle. Une belle initiative pour donner de la visibilité à une réalité souvent peu abordée. *« Au départ, nous avons essayé de faire en sorte que l'émission soit diffusée sur le plus de radios possibles, explique Sébastien Roblain, accompagnateur et producteur de l'émission.*

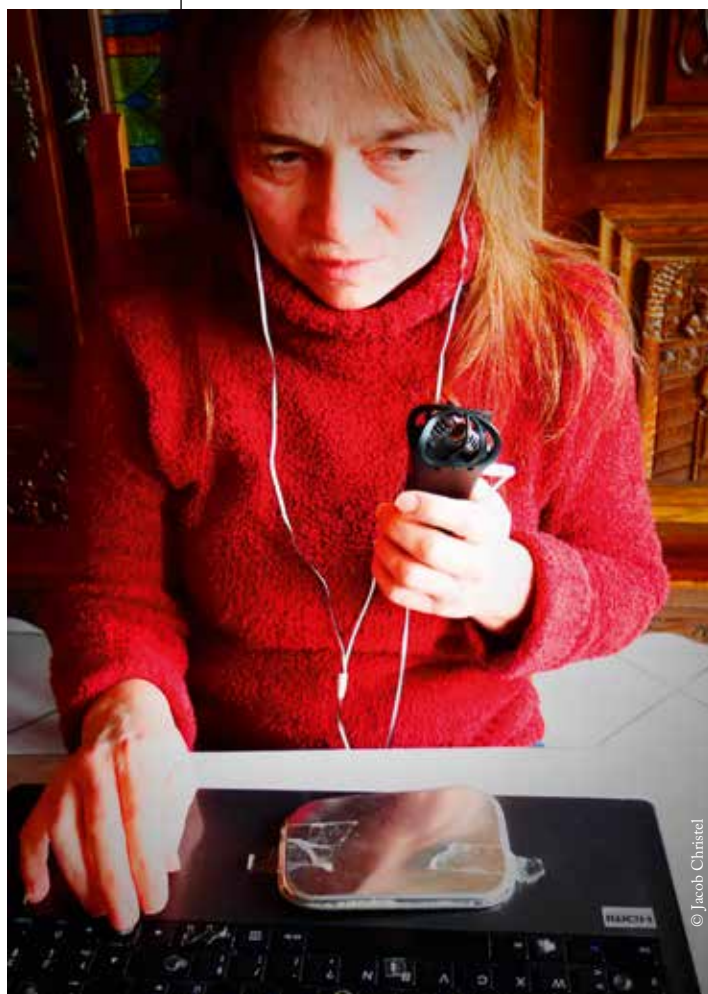
Dans un premier temps, le format proposé de 25 minutes mensuelles a plu à toutes ces radios locales, et puis, nous avons réussi à pénétrer le réseau RCF, un média chrétien de réflexion qui dispose d'un réseau de 64 radios locales en France et en Belgique. »

Dès 2017, l'association Rezonance, un média participatif de proximité qui favorise la cohésion sociale et le dialogue local, a choisi d'accompagner les personnes désireuses de s'emparer des outils audiovisuels en passant derrière la caméra, en prenant le micro afin de réaliser leurs propres reportages, interviews ou coups de gueule. *« Avec mon collègue, Sylvain Lion de Rezonance, nous avons accompagné l'association Romans international, basée à Romans-sur-Isère, dans la Drôme, lors de leur vingt-cinquième anniversaire, se rappelle Sébastien Roblain.*

Nous avons enregistré tout un tas de témoignages dont celui de Martin Besson, un jeune homme complètement aveugle qui partait en Italie dans une radio locale. Il avait une voix très radiophonique et du coup on s'est dit : " Il faut qu'on fasse une émission de radio" avec des déficients visuels tout en impliquant des personnes en situation de handicap, leur famille, les aidants et les structures qui évoluent dans le champ du handicap. Au départ, on avait l'ambition de s'adresser à tout le monde pour que le handicap ne reste pas simplement dans un réseau. »

L'Imaginoir : un véritable espace d'expression !

Depuis toutes ces années, de nombreux thèmes sont abordés et explorés dans le but de sensibiliser le grand public. *« On est vraiment fiers d'avoir développé ce genre d'émission-là qui n'existait nulle part ailleurs, avoue Sébastien Roblain. Finalement, le projet de l'Imaginoir a pu voir le jour au fil de nos rencontres, que ce soit auprès des personnes militantes ou d'autres, animées par le désir de s'engager pour parler de leur quotidien, de leurs difficultés, dans le monde du travail, à l'école, des questions d'accessibilité, mais aussi de l'isolement, de la vie affective et sexuelle, la parentalité, sans oublier de divulguer leurs bons plans. Cet espace d'expression laisse volontiers la place à la création, à l'expérimentation et chroniques en tout genre offrant une mine d'informations et une véritable plateforme d'échanges. »*



© Jacob Châtriel





Aujourd'hui, l'Imaginoir contribue à la visibilité des personnes en situation de handicap. « Nos émissions de radio sont organisées bien en amont, précise Sébastien Roblain. Par exemple, nous sommes en relation avec le SAMSAH 83 (Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) qui a organisé une rencontre avec un groupe de personnes désireuses de témoigner et de débattre sur les thématiques choisies préalablement. Sur place, j'ai enregistré les échanges et réalisé deux ou trois portraits. L'objectif de l'Imaginoir est vraiment de redonner la parole à des personnes qui sont éloignées des projecteurs. De toutes façons, on est tous aveugles devant la radio, alors ce média marche bien pour les déficients visuels. »

Un constat : au cours des années, les thématiques de l'emploi et de l'inclusion reviennent systématiquement. « Pourquoi ne pas organiser un plateau radio avec des entrepreneurs qui expliqueraient leurs difficultés malgré la loi et des déficients visuels leur réalité du quotidien », estime Sébastien Roblain.

Au-delà d'utiliser le matériel audiovisuel pour créer du lien social avec les déficients visuels notamment, Rezonance a bien compris aussi le besoin d'accessibilité facile aux émissions. « Nous avons donc développé notre présence sur les réseaux sociaux, YouTube, Instagram (Limainoir_radio) et Facebook. Nous avons aussi ouvert un hébergeur de podcasts sur Podcastic pour pouvoir écouter nos émissions sur Deezer, Spotify... Ne serait-ce que sur Facebook, nous avons été écoutés plus de 12 000 fois. Enfin, nous avons créé des portraits inspirants dans l'émission suite à une demande des familles pour aider leurs jeunes à se projeter un jour dans la vie active. Ainsi, des déficients visuels expliquent leur parcours en valorisant leurs réussites, mais sans cacher ce qui a été compliqué. C'est l'émission qui fonctionne le plus pour sensibiliser le grand public et engendre le plus de partage et d'écoute », conclut Sébastien Roblain. ■

Les chiffres sur la cécité

En France, près de 2 millions de personnes sont atteintes d'un trouble de la vision.

- 1 personne aveugle ou malvoyante naît toutes les 15 heures.
- 207 000 aveugles (pas de perception de la lumière) et malvoyants profonds (vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes) ; 932 000 malvoyants moyens (incapacité visuelle sévère : en vision de loin, ils ne peuvent distinguer un visage à 4 mètres ; en vision de près, la lecture est impossible).
- Sont considérées comme personnes aveugles celles dont l'acuité visuelle du meilleur œil après correction est inférieure à 1/20 de la normale ou dont le champ visuel est réduit à 10° pour chaque œil.
- Parmi les principales causes de déficience visuelle chez les seniors, on retrouve les troubles de la vision non corrigés, la cataracte, le glaucome, ou encore la DMLA (la dégénérescence maculaire liée à l'âge est la première cause de cécité chez les personnes âgées dans les pays occidentaux), dont les premiers symptômes se manifestent généralement après 50 ans.



• **ASSISTANT POLYVALENT (F/H/X)**
Lieu : Boulogne-Billancourt (92)

• **GESTIONNAIRE DE FACTURATION ET RECOUVREMENT (F/H)**
Lieu : Boulogne-Billancourt (92)



• **ASSISTANTE DE BUREAU (H/F)**
Lieu : Paris (75)



• **COMPTABLE (H/F)**
Lieu : Paris (1^{er})



• **MANAGER (H/F)**
• **COIFFEUR (H/F)**
Lieu : dans les départements suivants :
01, 05, 06, 13, 16, 30, 31, 33, 35,
49, 57, 59, 73, 74, 81, 83, 84, 87



sandro · maje · claudie pierlot · fursac

SANDRO

- **CONSEILLER DE VENTE (H/F)**
 - **RESPONSABLE BOUTIQUE (H/F)**
 - **RESPONSABLE ADJOINT**
- Lieu : Paris

CLAUDIE PIERLOT

- **CONSEILLER DE VENTE (H/F)**
 - **RESPONSABLE BOUTIQUE (H/F)**
 - **ADJOINT RESPONSABLE BOUTIQUE (H/F)**
 - **GESTIONNAIRE DE STOCKS (H/F)**
- Lieu : Paris

FURSAC

- **VENDEUR (H/F)**
 - **RESPONSABLE BOUTIQUE (H/F)**
- Lieu : Paris

MAJE

- **STOCKISTE (H/F)**
 - **RESPONSABLE DE BOUTIQUE/STAND (H/F)**
 - **CONSEILLER DE VENTE (H/F)**
 - **RESPONSABLE ADJOINT (H/F)**
- Lieu : Paris



Pour plus d'informations, contacter les chargés
de recrutements de l'association AIMETH :
aimeth@reseau-rse.com - 01 80 87 55 90 - www.aimeth.com

Nous remercions notre partenaire pour son
soutien en faveur de l'insertion et le maintien
dans l'emploi des travailleurs handicapés.



Châteauforn'



Rendre la société la plus fraternelle possible !

Le quadruple médaillé paralympique de tennis fauteuil, Michaël Jérémiasz, a plus d'une corde à sa raquette. Aujourd'hui, il est partout et traîne son sourire charismatique pour faire avancer la cause du handicap. Il dénonce une loi handicap qui n'est pas suffisamment appliquée depuis vingt ans et qui ne sert donc à rien. Il appelle à la mobilisation voire la révolution pour que les personnes handicapées retrouvent une juste place dans la société.

Champion de tennis, vous avez participé quatre fois aux Jeux paralympiques, puis chef de mission paralympique de la délégation française, vous êtes aussi consultant France Télévisions pour Roland Garros. Et encore ?

Le sport, ma carte sportive, le fait d'avoir été champion paralympique et numéro un mondial m'a ouvert des portes que je n'aurais pas pu ouvrir avec une vie plus ordinaire. Aujourd'hui, je suis également producteur, cofondateur et président de l'association Comme les Autres qui propose un accompagnement social dynamisé par le sport aux personnes devenues handicapées moteur après un accident. Je suis cofondateur et gérant de Handiamo, une agence sportive dédiée au handicap qui souhaite contribuer à une société plus

“ L’humour est toujours un moteur et le meilleur moyen d’accepter l’inacceptable. Et c’est hyper efficace pour désacraliser. ”



juste, sans discrimination. Je suis cofondateur et président du French Riviera Open, un tournoi de tennis pour faire voir le sport autrement. J'anime l'émission de radio sur la sexualité « *Dis-moi oui, Handi* » dont les programmes sont diffusés sur la web radio « Sogood », et enfin, producteur de documentaires chez Les Gros Films. Vous l'aurez compris, professionnellement parlant, je suis un multi-entrepreneur aux mille et une activités. J'oubliais, conférencier et consultant en entreprise. Et plus que tout, je suis un mari, un père, un frère, un fils et un ami.

Votre vie a basculé à 18 ans suite à un accident du ski...

A cet âge-là, j'étais casse-cou et, malheureusement, j'ai pris un risque démesuré et j'en ai payé le prix en me cassant les deux jambes et la colonne vertébrale. A 18 ans, en un instant, je suis devenu paraplégique, à Avoriaz sous le regard de mes deux frères. Ce jour-là, je m'envole à 8-10 mètres de haut, mais la descente s'avère fatale sur le verglas. Soudain, le monde s'écroule. La peur, la colère, le déni, la souffrance, le sentiment d'injustice... Je sais que je vais passer toute ma vie en fauteuil et je dois apprendre à accepter cette nouvelle vie avec ce nouveau corps. Tout s'enchaîne progressivement avec le centre de rééducation, et puis l'activité physique, comme outil de reconstruction. Après, mon parcours est finalement assez ordinaire, même si j'ai rebondi en retournant à la fac tout en ayant retrouvé une vie sociale assez rapidement. En revanche, ce qui est extraordinaire est d'avoir pu poursuivre mes rêves en devenant champion de tennis.

La famille, les amis, et puis le sport ont-ils été déterminants dans votre reconstruction ?

L'entourage familial est précieux. On ne se reconstruit pas seul, c'est la réalité. Effectivement, je suis très proche de mes frangins avec lesquels, en plus de partager des moments de vie et de bonheur, je suis associé ou partenaire dans la plupart de mes activités. Donc, il y a une vision commune et un partage du quotidien.

L'activité physique, elle, m'a énormément aidé pour réapprendre à être autonome, puis recréer du lien social, apprécier mon corps, et, au bout, reprendre confiance en moi. Le sport de haut niveau, c'est autre chose. Durant 9 mois, au centre de rééducation, j'ai été au contact de dégingués avec qui je fumais des joints, ça nous soulageait des douleurs neurologiques et ça permettait de s'évader. Mais le plus dur n'a pas été véritablement la rééducation, mais le regard que la société pose sur toi quand tu te balades en fauteuil dès la première permission de sortie. Tu es confronté à un regard extrêmement violent, un regard de peur, d'empathie excessive, un regard discriminant qui est déstabilisant.

Et puis, vivre en fauteuil, ça remet tellement de choses en question...

Absolument, tout ton monde s'écroule. Ce n'est pas ainsi que tu envisageais ta vie. Il y a vingt-cinq ans, je n'avais aucun rôle modèle, je n'inspirais personne, et j'ignorais ce qu'était la vie d'un mec en fauteuil ? A l'époque, un tsunami de questions m'avait envahi : « As-tu la même espérance de vie ? Est-ce que tu peux être libre, travailler ? Est-ce que tu peux avoir des copains, des copines ? une vie sexuelle ?

Comment guérit-on de ce questionnement ?

Deux ans après mon accident, j'ai vu un psy pendant 18 mois. C'est assez court, finalement. Au-delà des conséquences physiques de mon accident, les séquelles psychologiques sont extrêmement difficiles à gérer et peuvent affecter la confiance en soi, ton bien-être émotionnel, et même tes relations. Un accompagnement avec un psychologue ou un thérapeute est indispensable pour en sortir et retrouver un équilibre psychologique.

Est-ce que dans ces moments difficiles, pour rebondir, l'humour doit jouer un rôle important ?

C'est toujours un moteur et le meilleur moyen d'accepter l'inacceptable. L'humour, c'est hyper efficace pour désacraliser. L'autodérision est aussi un outil fondamental qui permet d'embarquer du monde, et en plus elle fait du bien au moral !

Aujourd'hui, vous vivez à Londres ? Est-ce qu'il y a une différence, justement, au niveau de l'acceptation du handicap et de la différence par rapport à Paris ?

Cette différence se mesure dans le rapport à la liberté que tu éprouves. Là-bas, je ne suis pas dévisagé de la même manière qu'à Paris. L'espace public est beaucoup plus accessible aux personnes handicapées, que ce soit les transports, les bâtiments publics, tu peux le mesurer au quotidien. Ensuite, les Londoniens sont en avance sur la question du handicap où tout est plus inclusif dans la culture britannique. Par exemple, quand tu amènes ton gamin à l'école, on te voit comme un papa et pas comme une personne handicapée. Ce n'est pas un sujet ! Ou encore, je me souviens du spectacle de fin d'année de mon fils en classe élémentaire. Comme si de rien n'était, la directrice m'ouvre les portes en priorité en ayant pris la peine de réserver deux places pour toi et ta femme juste devant. Ça ne s'invente pas !

Aujourd'hui, pour certains les personnes handicapées sont des super-héros ou des gens extraordinaires ? Qu'en pensez-vous ?

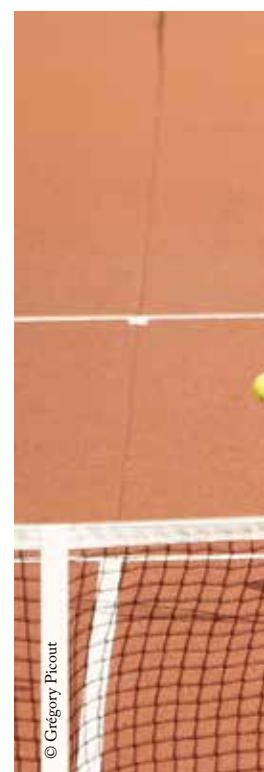
Ça fait des années que la société, les journalistes, nous considèrent soit comme des personnes faibles, vulnérables et fragiles, soit, à l'inverse, ils nous super-héroïsent. En fait, le combat est assez simple, c'est juste qu'on soit considéré comme les autres, c'est pourquoi je veux banaliser la différence et revendiquer le droit à l'indifférence. Ni plus ni moins. Etre super-héros ne sert pas la cause du handicap étant donné que dans ce cas il n'y a pas d'identification possible. De plus, le super-héros a une histoire, une part de lui un peu sombre, et fait des choses inaccessibles aux communs des mortels.

Dans le monde réel, tu peux être un grand champion, mais avoir la plus grosse galère en allant acheter du pain en bas de chez toi parce qu'il y a juste deux marches à l'entrée. Donc, la banalisation, la différence, elle passe aussi par une juste utilisation de la sémantique.

En revanche, la société dans laquelle nous vivons demande aux personnes handicapées d'en faire toujours plus. Le souci, c'est que le plus grand nombre n'y arrive pas. Et ça ne fait pas d'eux des gens moins extraordinaires. La réalité, c'est qu'on n'a pas le choix que d'en faire plus ou de faire mieux pour lutter et prendre notre place.

Le handicap reste un vecteur d'inégalités, vingt ans après la loi du 11 février 2005. Que faut-il faire ?

Avec le Collectif Handicaps qui compte 54 associations représentatives des personnes en situation de handicap, de leur famille et des proches aidants, nous avons décidé collectivement de passer du plaidoyer institutionnel à un plaidoyer de rue, plus engagé. Nous n'avons pas la tête à célébrer les vingt ans de la loi de 2005. On a vocation à se retrouver et à mobiliser évidemment le public concerné, mais aussi la société civile dans son ensemble pour dénoncer le fait qu'on vive dans une société qui nous discrimine dans presque tout ce qu'elle a à offrir. Aujourd'hui comme hier, cette loi est partiellement appliquée, et l'accessibilité universelle, par exemple, n'est toujours pas une réalité. Des domaines essentiels comme l'éducation, l'emploi, le cadre bâti, le logement et les transports restent largement inaccessibles pour la société dans son ensemble et pas uniquement pour les fauteuils roulants. Alors que 80 % des handicaps arrivent au cours de la vie, seulement un bâtiment sur deux est aujourd'hui accessible aux personnes handicapées. Ça bloque partout ! Nous, les personnes handicapées nous n'avons pas fait notre révolution comme les femmes ou les homosexuels avant nous. Je suis en colère car il n'y a pas une journée sans que je subisse une discrimination, et, en parallèle, je ne peux pas aller dans 50 % de l'espace public !



A quoi ça servirait de faire une nouvelle loi ?

Avec le Collectif Handicaps, on n'est pas pour refaire une loi ; on n'a plus de temps à perdre ! Ce que l'on dit c'est que si cette loi était appliquée, si elle était renforcée, globalement, on pourrait changer en bonne partie la donne. Après, il y a des points plus techniques, et notamment l'abrogation de l'article 64 de la loi Elan pour revenir à l'exigence première de 100% de logements accessibles et non pas 20%. Ce recul a été possible sous la pression des lobbies et des promoteurs immobiliers. Ça suffit ! Il y a un problème de manque de courage politique en France. Tout n'est pas qu'une question de coût, mais de bon sens pour faire au quotidien des choses dans les foyers, les quartiers, les entreprises pour que les personnes handicapées aient la même liberté de choix que les autres personnes, c'est une simple question de justice.

Des sanctions doivent-elles être prises pour faire appliquer la loi de 2005 ?

Oui, bien sûr, je pense qu'il faut renforcer l'application de la loi. C'est-à-dire que ceux qui ne la respectent pas doivent être sanctionnés plus fort. Il ne faudrait plus appliquer de dérogations à la loi, tolérance zéro et durcir les sanctions contre les établissements recevant du public et tous les récalcitrants.

A propos de... Comme les Autres

Comme les Autres est née d'une histoire intime : une histoire vécue par Michaël Jérémiasz, devenu paraplégique à la suite d'un accident de ski ; une épreuve de la vie pour ses proches aussi, notamment son grand frère, Jonathan Jérémiasz, témoin de son accident. En dépit des difficultés traversées, ils rebondissent ensemble. Michaël devient champion de tennis en fauteuil et retrouve une vie épanouie qu'il partage aujourd'hui avec son épouse, Carolyn. Jonathan poursuit ses engagements militants et devient entrepreneur social.

En 2011, ils décident tous les trois de partager leur expérience au-delà de leur cercle intime et de créer Comme les Autres.





REBONDIR APRÈS LA RUPTURE

250

nouvelles personnes
accompagnées par an

1 200

personnes handicapées
accompagnées

140

séjours-aventure
de remobilisation organisés

>> Devenir handicapé suite à un accident constitue une rupture radicale dans un parcours de vie. Il s'agit de tout réapprendre dans un nouveau corps. La confrontation à une société non adaptée renforce le sentiment d'injustice et d'exclusion. En sortie de centre de rééducation et de réadaptation, il n'existe pas d'offre d'accompagnement spécifique pour ces personnes dont le quotidien et les repères fondamentaux ont été profondément bouleversés.

Comme les Autres assure la continuité du parcours de reconstruction de ses bénéficiaires en les accompagnant, au moment de leur retour à la vie "ordinaire", dans leur remobilisation globale : physique, psychique, sociale et professionnelle. L'ambition est d'accompagner 600 des 2000 nouveaux blessés médullaires annuels français, mais également des personnes amputées traumatiques.

Comment expliquez-vous qu'on en soit toujours là vingt ans après?

Il y a toujours cet argument que rendre accessible la société coûte cher, mais de toute façon, nous avons une obligation morale d'agir selon des principes d'éthique. Dans la société, les transports, l'espace public, les commerces, ça ne concerne pas juste des personnes en fauteuils roulants, mais toutes les personnes qui ont des bagages, des parents avec des enfants, des personnes âgées, c'est la société dans son ensemble qui a besoin de ces investissements publics. Finalement, on exclut des millions de personnes de la citoyenneté. J'aime à rappeler le rêve du professeur Ludwig Guttmann, un neurochirurgien juif allemand qui a fui le régime nazi avec sa famille. Il avait créé une unité dans l'hôpital de Stoke Mandeville, en Angleterre, pour les blessures médullaires après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agissait de vétérans et des civils blessés à la moelle épinière. Il a mis au point de nouvelles méthodes, dont le sport. Et lancé les jeux de Stoke Mandeville qui coïncidaient avec les JO de Londres cette année-là. C'est ainsi que les premiers paralympiques sont nés en 1960. L'objectif était que l'on devienne des contribuables en participant à l'effort collectif comme tout le monde.



Le sport, c'est quelque chose d'important qui doit servir le handicap pour faciliter l'intégration, créer du lien social et améliorer la santé. Et pourtant on veut diminuer le budget...

Il n'y a aucune rationalité et cohérence dans les décisions politiques qui sont prises. On est dans une situation d'urgence, il n'y a plus d'argent donc il faut faire des économies et on prend des décisions avec une approche très court-termiste. Ainsi, on prétend faire rentrer de l'argent, mais c'est l'inverse. Parce qu'en se désengageant du sport alors qu'on est déjà très peu engagé avec 0,2% du budget de l'État. De fait, l'absence d'activité physique, combinée à une vie sédentaire, peut entraîner de graves conséquences sur la santé, comme des maladies cardiovasculaires, de l'obésité, du diabète, et même certains types de cancers. Et donc des coûts en milliards pour la société. Il faudrait promouvoir une alimentation saine, et sensibiliser à l'importance d'une vie active et à la pratique d'une activité physique.

Vous animez une émission qui s'appelle « Dis-moi oui Handi » sur la sexualité. C'est un sujet qui est toujours tabou ?

Dans notre société judéo-chrétienne, la sexualité reste un sujet tabou. Pour les personnes handicapées, c'est la double peine ! On est encore perçus comme des objets de soins, donc on n'envisage pas qu'une personne handicapée puisse avoir des désirs, des envies, des besoins. La société a longtemps réduit les personnes handicapées à une vision de vulnérabilité, parfois en oubliant complètement leur humanité et leurs aspirations personnelles. Cela implique une forme de marginalisation, où les désirs, les envies et les besoins individuels sont souvent ignorés, voire déniés. Donc, c'est un tabou qu'il faut déconstruire. Les personnes handicapées ne doivent pas être vues comme limitées à l'accès aux services essentiels, mais comme des individus ayant le droit de vivre toutes les dimensions de l'existence, y compris la vie intime, le plaisir et la jouissance, comme tout le monde. On n'est pas là pour survivre, mais pour vivre et l'on est bien déterminé à profiter de ce que la vie a à offrir.

J'ai fait ma première émission « Dis-moi oui Handi », il y a trois ans, avec Fabrice Flageul, un accompagnant sexuel, membre de l'APPA, une association qui défend la sexualité des hommes et des femmes en situation de handicap. Et plus tard avec Sophie Cluzel, ancienne ministre du handicap. Elle était très ouverte sur ce sujet, mais ne l'a pourtant pas porté à l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, ne pas avoir ce débat alors que ça existe aux Pays-Bas, en Belgique, en Suisse révèle un authentique problème de société.

La sexualité et l'accompagnement affectif est un sujet qui est vraiment fort chez les jeunes, mais pas que. Quand tu es en centre de rééducation après avoir eu un accident à 40 balais, la question qui te vient le plus rapidement possible n'est pas «est-ce que je vais remarquer docteur». Car une fois que l'on t'a dit que c'était mort, il te faut un certain temps derrière pour l'accepter. Mais de toute façon tu ne te bats pas contre l'impossible. En revanche, l'obsession de pouvoir avoir une vie sexuelle épanouie, une vie intime reste un vrai sujet.

Est-ce que tu as un dernier message à adresser à nos lecteurs ?

Aujourd'hui, que l'on soit directement concernés par le handicap ou aidants, ou aimants, ou que l'on en soit

complètement éloigné, il nous appartient en tant qu'acteurs de la société de prendre notre part dans le fait d'être meilleurs et de rendre la société la plus fraternelle possible. Non, pas inclusive. Je déteste ce mot ! Je suis un citoyen français et, à ce titre, me réfère à la déclaration des droits de l'homme où les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Je ne veux pas qu'on ait une entreprise Inclusive car l'entreprise par essence est inclusive sinon elle n'est pas entreprise. L'école qui exclut par essence n'est pas inclusive. Donc je veux qu'on s'intéresse aux origines de l'exclusion et qu'on arrête juste de mettre des mots ou des tendances sur des situations données. ■

Sa Bio

Sa vie à lui est un sport de combat ! Il pratique le tennis depuis l'âge de 6 ans et a été classé 5/6. Après un accident de ski à l'âge de 18 ans, il décide de reprendre la pratique du tennis en fauteuil. Il aura par la suite une carrière fulgurante : quatre fois médaillé aux Jeux Paralympiques (trois en double et une en simple), vainqueur de sept tournois du Grand Chelem en double messieurs comme Roland Garros avec Stéphane HOUDET ou Wimbledon avec Tom EGBERINK (NED). Pour ses 4^{èmes} et derniers Jeux Paralympiques à Rio en 2016, il devient le charismatique porte-drapeau de la délégation française.

En dehors du terrain, Michaël a toujours été très engagé au sujet des personnes en situation de handicap et du parasport. Il ne fait rien à moitié et n'a pas la langue dans sa poche. Il est président et co-fondateur de l'association "Comme les autres", une association qui a pour vocation de proposer un accompagnement social dynamisé par le sport et les sensations fortes aux personnes devenues en situation de handicap moteur après un accident. Il est également co-fondateur de l'agence sportive dédiée au handicap "Handiamo" aux côtés de son frère, Jonathan JEREMIASZ, et de son ancien entraîneur, Richard WARMOES.

Hyperactif, Michaël ne s'arrête pas là. Il est membre de la commission des athlètes de Paris 2024, conférencier, écrivain de deux ouvrages («Tant d'histoire pour un fauteuil», «Ma vie, un sport de combat»), consultant TV pour des événements sportifs comme Roland Garros mais aussi président du "French Riviera Open", l'un des plus grands tournois de tennis fauteuil. Papa de deux enfants, Michaël a coproduit le documentaire "We Are People". Ce documentaire, encore disponible sur Canal+, raconte comment le sport a changé la vie des personnes handicapées.

En 2023, le CPSF le nomme chef de mission de la délégation française des Jeux Paralympiques de Paris 2024.



20 ans

après la loi handicap :
le droit à la colère !



A l'appel du Collectif Handicaps, une mobilisation générale de soutien aux personnes handicapées et de défense de leurs droits, a rassemblé des milliers de militants handicapés, à Paris, place de la République.

Vingt ans après la loi du 11 février 2005, qui contenait de grandes avancées, le bilan est amer. Ce n'est qu'un début...



Ce 10 février, place de la République, à Paris, des milliers de militants handicapés se sont rassemblés à la veille des vingt ans de la loi handicap du 11 février 2005. Organisé par le Collectif Handicaps, en collaboration étroite avec APF France handicap et l'association Comme les Autres, cette mobilisation est un grand cri de colère pour exiger que la République respecte enfin ses engagements à travers la promesse d'égalité des droits, des chances, de participation et de citoyenneté pour toutes les personnes handicapées. Ce rassemblement a pu compter sur les prises de parole de nombreuses personnalités publiques comme Artus, Michaël Jérémiasz, Virginie Delalande, Philippe Croizon, Frédéric Lopez, Renan Luce, Philippe Caverivière, Charlotte Dhenaux, Paul de Saint Sernin... et des représentants associatifs (Paralyse Cérébrale France, FNATH, Unapei, Unafam, AFM-Téléthon...), tous venus exprimer leur indignation face aux discriminations

subies quotidiennement par les personnes handicapées. *« Cet anniversaire n'est pas une fête, parce que les droits prévus par la loi ne sont pas appliqués. Nous sommes loin d'une vie quotidienne sans discrimination et sans difficultés pour accéder à l'école, à l'emploi »*, a déclaré d'emblée Arnaud de Broca, le président du Collectif Handicaps. Malgré le mauvais temps, cette journée de mobilisation raisonne comme une victoire pour toutes les personnes handicapées qui ne possèdent pas la culture de la manifestation pour des raisons d'accessibilité, de santé et de légitimité. Tous n'avaient pas le cœur à fêter cet anniversaire et ont su faire entendre leur ras-le-bol devant une loi qui n'est toujours pas pleinement appliquée. Tous déplorent les nombreux obstacles qui demeurent pour garantir l'égalité des droits des personnes handicapées et mettent en cause le manque de volonté politique et de financements appropriés des gouvernements successifs... Le constat est le même : les avancées sont trop lentes, trop partielles, trop éloignées des besoins. Aujourd'hui, vivre avec un handicap



^ Artus, acteur et réalisateur du film *Un p'tit truc en plus* et Philippe Caverivière, humoriste et chroniqueur français. Tous les deux étaient présent à la manifestation pour alerter sur le combat pour l'inclusion du handicap.

« Cet anniversaire de la loi handicap de 2005 n'est pas une fête, parce que les droits prévus par la loi ne sont pas appliqués. Nous sommes loin d'une vie quotidienne sans discrimination et sans difficultés pour accéder à l'école, à l'emploi. »

reste synonyme, dès la petite enfance, de discriminations et d'exclusions. Il reste encore beaucoup à faire pour le respect effectif des droits des personnes concernées.

« On veut des droits, pas de charité ! »

« Notre révolution commence aujourd'hui et ne s'arrêtera que quand nos droits seront respectés, prévient Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, depuis l'estrade, qui subit les assauts du vent et de la pluie. Où est la liberté quand nous sommes entravés dans nos déplacements et qu'il faut prévoir chaque rendez-vous à l'avance ? Où est l'égalité quand on ne peut accéder aux loisirs, à l'école, à l'emploi ? C'est une révolution pour exiger une politique qui nous reconnaisse comme des sujets

de droit et non pas des objets de soins. » Puis, les discours s'enchaînent : « Il faut encore rendre effectif un certain nombre de droits proclamés dans la loi », déclare le président de l'Uniopss, Daniel Goldberg. A son tour, le chanteur Renan Luce souligne, lui, le rejet des plus fragiles et se souvient toute son enfance avoir vu « l'inquiétude dans les yeux de mes parents pour l'avenir de ma sœur en situation de handicap ». En écho, Michaël Jérémiasz, médaillé paralympique en tennis fauteuil et président de l'association Comme les autres, assure : « On ne veut pas d'une nouvelle loi. On en a assez des dérogations. On veut l'application de la loi. » Face à la tribune, les manifestants scandent : « On veut des droits, pas de charité ! » ou encore « Stop aux droits bafoués et aux vies entravées », « À l'école, l'inclusion pas l'illusion ». ■

Une loi pas respectée



la preuve

> Un ÉTABLISSEMENT recevant du PUBLIC sur deux N'EST PAS ACCESSIBLE

Selon la loi handicap, 100 % d'établissements recevant du public (ERP) devaient être accessibles en 2015. Dix ans après l'échéance, la moitié de l'objectif seulement a été atteinte, puisque « sur près de 1,8 million d'ERP, 900 000 sont dans une démarche vers l'accessibilité », selon une déléguée ministérielle à l'accessibilité en 2023.

> 86 % des personnes handicapées ont des DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER

C'est le résultat d'une étude Ifop-APF France Handicap de 2020, et ce sont toujours plus de choix de vie qui sont restreints par ces droits bafoués. Encore une fois, les échéances légales n'ont pas été respectées ou reculées par ordonnance, comme celle fixée en 2005 pour rendre accessibles 100 % des points d'arrêts dans les transports en commun. Sans compter les discriminations que subissent les usagers handicapés, qui se voient parfois tout simplement refuser l'accès à ces transports.

> Le TAUX DE CHÔMAGE des personnes handicapées est presque deux fois PLUS ÉLEVÉ que la moyenne nationale

Malgré l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), qui incite les employeurs d'entreprises de 20 salariés et plus à employer 6 % de ce public sur l'ensemble de leurs salariés, le taux de chômage reste près de deux fois plus élevé chez les travailleurs handicapés que dans la population générale (12 % contre 7 %, selon l'Agefiph en 2024).



en 5 chiffres !



> Plus d'une personne handicapée sur deux est confrontée à des DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU LOGEMENT

La loi de 2005 avait entériné le principe de l'accessibilité intégrale de tous les logements neufs. Depuis, c'est la valse des reculs et dérogations, avec, en fer de lance, la loi Elan de 2018, qui a fait passer le 100 % de logements neufs accessibles à 20 %. A cela s'ajoutent l'inaccessibilité importante de nombreux logements anciens et des Plus d'une personne en situation de handicap sur deux se dit confrontée à des difficultés d'accès au logement (56 %), contre 28 % dans la population générale, selon une étude Ifop pour APF France handicap en 2022.



> Les FEMMES handicapées sont deux fois plus susceptibles d'être VICTIMES DE VIOL

En raison de leur vulnérabilité, elles sont plus sujettes aux violences sexuelles. Selon une étude Ifop-Ladapt de 2022, près d'une femme handicapée sur cinq a déjà été victime de viol : c'est près de deux fois plus que pour l'ensemble des femmes.



« On ne peut accepter qu'en France les personnes handicapées n'aient pas les mêmes droits que les autres »



La loi handicap de 2005, c'est une promesse non tenue ?

Après vingt ans, aucun engagement n'a été tenu, malgré quelques progrès qui restent largement insuffisants. Cette grande loi que l'on soutient encore dans ses principes n'est toujours pas respectée. Nous avons besoin de rendre effectifs les droits, et notamment ceux liés à l'accessibilité, parce que l'on ne peut pas se déplacer dans les grandes villes et ailleurs, on ne peut pas aller au restaurant, au cinéma, travailler ou se loger. Nos associations sont à ce jour en colère et réclament des moyens supplémentaires. Nous voulons mobiliser afin d'amplifier la prise de conscience collective et encourager les actions concrètes pour faire changer les choses.

Est-ce qu'on peut parler de non-anniversaire pour les 20 ans de la loi handicap ?

On peut parler de non-anniversaire dans le sens où cette loi promettait l'égalité des droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées, alors qu'aujourd'hui, la réalité est tout autre. En tout cas, ce n'est pas un anniversaire que l'on a envie de fêter, parce que certains droits ne sont pas respectés, des discriminations continuent d'exister dès l'enfance et pendant tous les âges de la vie. D'ailleurs, l'objectif de la mobilisation du 10 février, à Paris, était de faire en sorte que la République respecte enfin ses engagements ! On ne peut



**RENCONTRE AVEC
ARNAUD DE BROCA,
PRÉSIDENT DU
COLLECTIF HANDICAPS.**

accepter qu'en France les personnes handicapées n'aient pas les mêmes droits que les autres.

Quelles sont vos priorités ?

Le Collectif Handicaps a formulé près de 200 propositions, dont la plupart ne relève pas de modifications législatives, mais de modifications réglementaires, d'évolutions des pratiques ou de moyens financiers à allouer et donc de volonté politique. Là, on parle de vingt ans, une période pendant laquelle de nombreux partis politiques se sont succédé au gouvernement, mais aussi dans les municipalités et les départements qui ont un rôle à jouer dans la politique de handicap.

Parmi ces 200 propositions, le Collectif Handicaps en a identifié 20 prioritaires dont le renforcement des sanctions dans le domaine de l'accessibilité, sur le logement avec l'abrogation de l'article 64 de la loi Elan. La promesse de cette loi de 2005 était de rendre tout accessible en 2015. Dix ans après, on en est

encore très loin, ce qui génère beaucoup d'insatisfaction et de colère. Maintenant, nous ne pouvons plus attendre, le temps de l'incitation n'a pas fait son œuvre, il faut certainement passer à un système de sanctions exemplaires.

Il y a aussi la création d'un revenu minimum d'existence...

C'est un point important et une ancienne revendication des associations. Le handicap est malheureusement souvent synonyme de précarité et l'on ne peut pas laisser une personne vivre sous le seuil de pauvreté pendant des années. Donc, il faut agir sur les ressources et augmenter significativement l'allocation d'adultes handicapés. Les conditions de vie des personnes handicapées sont mauvaises, en tous cas de bien moins bonne qualité que la moyenne des Français.

Quelles sont les solutions pour faire changer les choses ?

Nous plaçons pour durcir les sanctions car on ne peut pas attendre encore trois générations qu'une personne handicapée ait les mêmes droits qu'une personne valide. Il faut mobiliser largement pour arriver à faire en sorte que la société change et que tout le monde comprenne que le handicap est un sujet plus global, qui ne concerne pas seulement les 12 millions de personnes handicapées, mais bien la société toute entière. ■



“**Déconstruire**
les préjugés
& **éveiller**
l'esprit critique!

Psychologue et auteure du livre « En finir avec les idées fausses sur le handicap », Clara Mautalent, nous livre un petit guide d'auto-défense face à 44 idées reçues tenaces sur le handicap et les personnes en situation de handicap. Entretien.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis psychologue sociale et travaille dans le secteur du handicap depuis huit ans, majoritairement dans le milieu ordinaire. Mais j'ai aussi des liens avec le milieu spécialisé. J'ai commencé à travailler en tant que référente handicap, dans la formation professionnelle. Plus tard, j'ai rejoint un cabinet de conseil associatif spécialisé dans le handicap, l'emploi et l'éducation. Pendant deux ans, j'ai formé les référents handicap de l'enseignement supérieur.

Au départ, j'étais très intéressée par les stéréotypes et la lutte contre les discriminations. Avec cette première expérience dans le handicap, j'ai pris conscience de plusieurs enjeux importants : la perception erronée que l'on peut avoir sur ce sujet, l'ampleur des besoins et des personnes concernées, ainsi que les obstacles liés à l'accès à l'information. Et le problème de sous-utilisation des dispositifs qui représente un frein à l'amélioration de la situation.

Comment est née l'idée de ce livre ?

A l'époque, je n'avais pas forcément dans mes projets à court terme d'écrire un



 CLARA MAUVALENT

livre. L'idée a fait son chemin suite à ma rencontre avec Gaëlle Bidan, la directrice des éditions de l'Atelier au salon du livre de la Fête de l'Humanité, en septembre 2023. Je connaissais la Collection « En finir avec les idées fausses » qui possède déjà beaucoup d'ouvrages. Ça m'arrivait même d'utiliser parfois celui concernant les idées fausses sur la santé mentale et la psychiatrie avec mes patients en psychoéducation. Un mois plus tard, le projet s'est concrétisé pour compléter la collection avec un nouvel opus sur le handicap ! Mais je tenais à ce que ce soit un ouvrage collectif, notamment avec des personnes concernées par le handicap.

Ce livre se veut-il une porte d'entrée pour comprendre ce qu'est le handicap ?

Le fait de partir des idées fausses pour déconstruire les préjugés et éveiller l'esprit critique est une approche efficace pour rendre le sujet du handicap plus accessible et pertinent. Aujourd'hui, n'oublions pas que 44 à 56 % des personnes handicapées perçoivent de la gêne lors d'une rencontre. C'est aussi un livre de vulgarisation pour toucher un large public, tout en offrant une réflexion profonde. Ce qui me plaisait dans la proposition des éditions de l'Atelier, c'est qu'il y avait ce format imposé de partir des idées fausses, mais, en même temps, la possibilité d'apporter son propre engagement dans la manière d'aborder le sujet du handicap. L'objectif est double en faisant à la fois de la vulgarisation, tout en cassant les idées reçues. Certaines sont plus communes que d'autres, comme « S'il était handicapé, ça se verrait », ou encore « les maladies psychiques ne sont pas des handicaps ». Le livre est écrit de manière très argumentée et sourcée pour inciter les gens à comprendre qu'il faut politiser ce sujet-là, et sortir de ce qu'on appelle le consensus mou, qui fait référence à une forme d'accord général mais sans véritable remise en question. Cela nécessitait aussi une réflexion pour comprendre qui sont les acteurs clés et comment ils influencent ce milieu-là afin de pouvoir mieux se positionner.

Enfin, comme les autres livres de la collection, l'idée était de rendre le contenu accessible tout en apportant une valeur ajoutée aux lecteurs et lectrices qui connaissent déjà le sujet, et leur permettre de pouvoir se renforcer dans leurs arguments.

Quand vous parlez de l'importance de politiser le sujet du handicap, vous essayez de mettre en avant que les personnes en situation de handicap doivent participer



aux décisions et soient acteurs du changement ?

Entre autres, mais, il est essentiel de dépasser la vision parcellaire du handicap, souvent cantonnée à des actions charitables, et de la replacer dans une perspective de droits et de solidarité. Aujourd'hui, au moins 15% de la population est concernée par le handicap, pourtant les esprits et les corps dits valides ne sont que temporaires. En effet, la condition de chacun peut évoluer à tout moment, et ce changement fait partie de la réalité humaine. Ensuite, la dimension compassionnelle, charitable a également un pendant qui est un peu moins exploré, c'est la solidarité qui implique un rapport plus égalitaire. Il faut sortir d'une vision des politiques publiques handicap comme des faveurs envers une petite partie de la population.

Comment définissez-vous le validisme ?

Le validisme peut être vu comme l'équivalent du racisme ou du sexisme, mais dirigé contre les personnes en situation de handicap : un ensemble d'oppressions systémiques. Maintenant le validisme, ce n'est pas qu'un ensemble de préjugés et de stéréotypes à l'encontre des personnes handicapées, c'est le fait que le monde est pensé par les personnes valides pour les personnes valides. Par exemple, la conception de projets, que ce soit dans l'architecture, l'éducation, ou d'autres domaines, illustre bien cette exclusion systématique où il y a souvent une tendance à penser que les personnes valides sont la norme. C'est ainsi qu'un bâtiment sans accès pour les personnes en fauteuil roulant, ou une formation qui ne prend pas en compte les besoins spécifiques des personnes ayant des troubles d'apprentissage, sont des exemples de pratiques validistes. Il est donc important de repenser nos pratiques, en adoptant une vision inclusive. Je peux vous donner un exemple très concret : la formation des enseignants qui ne prend pas

systématiquement en compte la diversité des élèves, y compris ceux en situation de handicap. Alors qu'il existe des pédagogies spécifiques à mettre en place dans ce genre de cas, que ce soit en termes de conception universelle des apprentissages, d'accessibilité pédagogique qui visent à offrir à chaque élève des opportunités d'apprendre selon ses propres modalités. Mais aussi tout simplement le droit à la compensation dans l'éducation pour garantir l'égalité des chances d'apprentissage pour tous. Cela participe à une forme d'exclusion et de validisme.

Puis, la troisième dimension, c'est que le validisme n'est pas seulement une question de bonnes ou mauvaises intentions, mais un système de croyances et de pratiques assez insidieux, sans que l'on s'en rende compte. Il est donc crucial de prendre conscience de ses propres biais pour pouvoir les déconstruire et favoriser une société plus inclusive.

On peut lire dans votre livre : lorsque le courage des personnes en situation de handicap arrêtera d'être survalorisé, alors on pourra effectivement considérer que le validisme ordinaire a reculé...

C'est une dimension encore assez méconnue et subtile qui s'appelle le validisme bienveillant. Il va prendre plusieurs formes, par exemple on apprend qu'un collègue est concerné par une maladie invalidante et de fait on va essayer de le protéger en imposant nos représentations pour l'inviter à laisser tomber le travail, la santé avant tout... Il est important de se rappeler que chaque personne est différente dans la manière dont elle vit son handicap. Rappelons que les personnes ne se définissent pas avant tout par leur état de santé ou leur handicap. C'est imposer aux personnes qu'elles ne puissent pas choisir par elles-



mêmes. Ensuite, il y a d'autres formes plus caricaturales comme l'héroïsation des personnes en situation de handicap, notamment l'été dernier avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Dans le livre, un chapitre a été écrit par Güler Koca, experte en droit des minorité, concernant un entrepreneur qui est vraiment encensé dans son domaine d'activité et qui se termine par : « On aurait peine à croire qu'il est handicapé », comme si handicap et réussite étaient des choses antinomiques. C'est insidieux dans la mesure où ça enferme dans des rôles : soit on voit les personnes handicapées à travers un prisme de souffrance, soit on les élève presque à un statut héroïque, champions de la résilience, sans laisser de place à des représentations plus nuancées.

Souvent, il y a une idée forte qui revient rappelant que c'est à la société de s'adapter et pas aux personnes handicapées. Qu'en pensez-vous ?

Je dirais plutôt que c'est aux Pouvoirs publics de mettre en place les décisions politiques pour accorder aux personnes handicapées leur pleine citoyenneté. Si, par exemple, vous construisez des logements accessibles, les personnes handicapées deviennent alors vos voisins et donc rentrent dans votre quotidien. Si vous faites en sorte que les collèges et les lycées aient une politique réellement inclusive, du coup les personnes handicapées deviennent vos camarades de classe. Cette inclusion crée une réelle mixité sociale et culturelle qui bénéficie à tout le monde et brise aussi les stéréotypes dès le plus jeune âge.

Pensez-vous que l'on vive dans une culture de l'exclusion ?

Je crois profondément aux mesures interventionnistes pour assurer une représentation équitable et encourager une diversité réelle. Aujourd'hui, on voit très bien que la réussite sociale et économique n'est accessible qu'à un certain type de population. Bien sûr, la société capitaliste dans laquelle nous vivons valorise énormément la productivité. Et dans ce contexte, une personne en situation de handicap peut être vue comme moins performante, même si ce n'est pas forcément le cas. Un récent sondage rappelle que plus de 70 % des cadres en situation de handicap invisible choisissent de le dissimuler de peur d'être stigmatisés. Cela touche aussi à une notion plus large de comment on conçoit l'inclusion et la diversité dans le monde du travail. Vaste sujet.

Enfin, dans le livre, on retrouve aussi l'inspiration porn. Est-ce que vous pouvez expliquer ce phénomène ?

L'inspiration porn, c'est un concept qui a été théorisé par Stella Young, une militante pour les droits des personnes handicapées, dans les années 2000. Elle a effectivement dénoncé l'idée que les personnes handicapées soient systématiquement perçues comme des figures inspirantes pour les personnes valides, simplement pour avoir réussi à vivre avec leur handicap, parfois dans des situations difficiles. Cela peut effectivement être très réducteur et enfermant pour les personnes handicapées, car cela les dépeint uniquement sous un angle positif qui ne reflète pas la réalité de leur vie quotidienne.

Dans une conférence intitulée « *I'm not your inspiration, thank you very much* », Stella Young parle du moment où la commune a voulu lui attribuer une médaille pour sa résilience ou son inspiration. Mais ses parents

ont fait remarquer que Stella n'avait rien accompli de particulièrement extraordinaire pour mériter cela, si ce n'est vivre sa vie en fauteuil roulant.

La loi de 2005 a permis de faire des progrès, mais vingt ans après, on se rend compte qu'elle n'est toujours pas appliquée...

L'anniversaire des vingt ans soulève beaucoup de questions. Cette loi a permis d'accomplir des progrès significatifs, mais il est clair qu'il reste encore des défis à surmonter. Beaucoup réclament des sanctions ou des mesures plus strictes lorsque les engagements d'accessibilité ne sont pas respectés. Les objectifs concernant la mise en accessibilité sont sans cesse reportés : agendas d'accessibilité programmés (Adap) voté à l'approche de l'échéance des 10 ans fixés à 2015, engagement d'investissement lors de la conférence nationale du handicap de 2023. Entre temps a été aussi voté la loi Elan en 2018, qui est un vrai retour en arrière, en imposant de 100 % à 20 % de logements accessibles dans le bâti neuf ! Pour l'instant, la loi de 2005 n'a pas tenu ses promesses. Par ailleurs, il faut savoir que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a été ratifiée par la France en 2010. Donc, s'il y a une nouvelle loi,

elle doit juste être plus conforme à ce qu'impose l'ONU. D'ailleurs, la France a été épinglée à plusieurs reprises à la fois par les rapports de l'ONU, mais aussi par le Conseil de l'Europe qui rappelle que la France n'est toujours pas en conformité avec les normes internationales, notamment en matière d'accessibilité, de participation pleine et entière des personnes handicapées à la vie sociale, et de lutte contre les discriminations. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, les instances décisionnelles ne prennent pas de décisions à la hauteur des enjeux. En revanche, on met en place un conseil national consultatif ou un comité interministériel du handicap qui sont perçus comme des réponses minimalistes à des problématiques profondes. Puis, lorsqu'on n'atteint pas les objectifs, on applaudit tout en disant : « Ce n'est pas grave, on fera mieux l'année prochaine ! » Tout ça donne un sentiment d'inaction alors que des changements concrets sont attendus. ■

Le handicap, premier motif de discriminations

Le handicap reste le premier motif des réclamations reçues en matière de discriminations, soit 21 % des réclamations, suivi par l'origine (13 %) et l'état de santé (9 %).

Les réclamations dans le champ du handicap portent principalement sur :

- l'emploi public (21 %),
- l'éducation,
- la formation (19 %),
- l'emploi privé (16 %),
- les biens et services publics (15 %).



En finir avec les idées fausses sur le handicap, Editions de l'Atelier, Clara Mautalent, 176 pages, novembre 2024.



« La personne en situation de handicap est un citoyen à part entière **et non un citoyen entièrement à part.** »

Didier Roche, président de l'Union professionnelle des travailleurs indépendants handicapés (Uptih).



SCANNEZ-MOI

Pour découvrir les dernières offres d'emploi, accessibles à tous, proches de chez vous.

« N'oubliez pas que l'on n'embauche pas un handicapé, mais des compétences ! Alors, n'hésitez pas et faites de la différence une opportunité au service de l'entreprise. »

#Tous Concernés

PORTER LE
PORTER LE
PORTER LE
PORTER LE
CHANGEMENT



BRISONS LE CYCLE DE L'EXCLUSION

UN PROJET UNIQUE DE GRANDE ENVERGURE PORTÉ PAR L'AIMETH, QUI VISE À FAIRE CHANGER NOTRE INCONSCIENT COLLECTIF SUR LE HANDICAP !

